

Elodie ROS

Chercheuse rattachée au CRESPPA-CSU, LISRA et chargée de projet au sein du Service commun d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIO-IP) de l'Université Paris 8

elodie.ros02@univ-paris8.fr

Coopérative éphémère d'éducation à l'entrepreneuriat collectif et jeunes, des affinités électives à géométrie variable

Avertissement : le présent article expose une pensée en mouvement, une réflexion encore exploratoire. Il est le fruit d'un questionnement en cours issu de plusieurs enquêtes de terrain menées auprès des expériences de coopératives éphémères. Il vise donc à susciter le débat et à ouvrir des champs de recherche autour de ces diverses expérimentations.

Introduction – les coopératives éphémères d'éducation à l'entrepreneuriat collectif

En France, les premières expérimentations de coopératives éphémères ont été lancées à la suite d'un voyage au Canada d'un collectif d'acteurs de l'ESS en 2011. Ils y ont découvert les Coopératives Jeunesse de Services (CJS) québécoises (*Rospabé et al.*). Depuis une trentaine d'années, celles-ci permettent à des jeunes de 12 à 17 ans, regroupés au sein d'une coopérative, de proposer des services collectifs à des entreprises ou à des particuliers, le temps d'un été. Suite à ce voyage, une première expérimentation a eu lieu en 2013¹ à l'initiative d'acteurs bretons réunis autour de la coopérative d'activités et d'emploi (CAE)², Elan Créateur. Le modèle de CJS a été adapté au droit du travail français en s'adressant à un public de

1 Source : <https://lafabriquecooperative.fr/qui-sommes-nous/#notre-histoire>

2 Les coopératives d'activités et d'emploi regroupent des entrepreneurs individuels, salariés et associés de la coopérative. Elles leur permettent notamment de pouvoir bénéficier du système de protection sociale de droit commun et de mutualiser un certain nombre d'activités supports.

16 à 18 ans. L'utilisation des termes coopérant et coopérante, préférés aux termes de coopérateur et coopératrice pour désigner les jeunes participants à ces coopératives, témoigne de cet héritage canadien. La fédération de CAE, Coopérer pour Entreprendre, a alors obtenu une subvention de la « France s'engage » pour développer les CJS sur le territoire français pendant trois ans. Ces initiatives ont immédiatement séduit et se sont diffusées sur l'ensemble du territoire national. En plus des CJS, sont apparues des Coopératives Jeunes Majeurs (CJM) s'adressant à des jeunes de 18 à 30 ans en recherche d'insertion professionnelle, à des personnes migrantes, à des chômeurs de plus de 45 ans, à des réfugiés, à des femmes, à des habitants de quartiers classés politique de la ville (QPV)... Les formes et modalités des coopératives éphémères se sont ainsi diversifiées. À la fin des trois années d'expérimentation et pour tenir compte de cette variété de projets, a été créée La Fabrique Coopérative³. Elle vise à fédérer les différentes « coopératives éphémères d'éducation à l'entrepreneuriat collectif » (CÉEC) et à proposer un centre ressources pour de potentiels porteurs de projet. Depuis 2013, elle revendique 3300 coopérant.e.s et 295 coopératives éphémères

dans 11 régions. À côté de ce réseau, d'autres initiatives se sont développées, comme le modèle d'entreprise coopérative de jeunes (ECJ) construit autour d'une activité économique rémunératrice unique à Tarnos (40) par le PTCE Sud Aquitaine et la CAE Interstice. Le réseau Kpacité⁴ s'est développé avec la volonté de dépasser les limites observées à la suite de l'expérimentation d'une CJS dans les Haut-de-France et fédère aujourd'hui 14 structures. Quels que soient le modèle et l'affiliation, ces projets reposent toujours sur un collectif engagé temporairement (de 2 à 12 mois) autour d'un projet économique et coopératif commun. Quels que soient leur âge, leur genre ou leur situation sociale, les coopérant.e.s signent des contrats d'accompagnement au projet d'entreprise (CAPE) qui leur octroient le statut d'entrepreneurs. Cela implique notamment que leur rémunération dépend du montant du chiffre d'affaires réalisé et des modalités de répartition définies soit directement par eux soit par les porteurs de projet. La rémunération n'est donc pas garantie et est liée directement aux résultats de leur production. Enfin, d'autres dispositifs s'inspirent des CJS comme le projet Team⁵ du groupe SOS qui réunit « une dizaine de jeunes entre 16 et 25 ans mobilisés au sein

3 <https://lafabriquecooperative.fr/> 4 <https://kpacite.initiative.place/>

4 <https://kpacite.initiative.place/>

5 <https://www.plateforme-i.fr/remobiliser-teame/> 6

d'une entreprise commune pendant 8 semaines ». Cependant, l'expérience en reste au stade du « serious game » pour reprendre les mots de sa présentation internet et les jeunes n'ont pas d'activité productive marchande.

Dans la lignée des pionnières, la Société Coopérative d'intérêts collectifs (SCIC) B323 à Poitiers et Coop'à-Prendre à Marne-la-Vallée, les projets coopératifs au sein des universités connaissent également une certaine vitalité (Ros et al.). À la jonction de ces deux évolutions récentes portant sur le lien entre monde coopératif et jeunesse, cet article propose de faire dialoguer ces deux mouvements en comparant les résonances qu'ils produisent en termes de solutions, perspectives et imaginaires avec les aspirations des étudiants et de se demander si elles sont les mêmes pour les étudiants-coopérateurs et pour les jeunes coopérants. Ces questionnements alimentent les premiers éléments de recherche présentés ici bien qu'ils demeurent encore au stade exploratoire.

Coop'en 8, quand l'Université se saisit des innovations coopératives

Depuis cinq ans, je m'intéresse aux coopératives éphémères aussi bien comme chercheuse qu'en tant que chargée de projet au sein du service d'insertion professionnelle et d'orientation (SCUIO-IP) de l'université Paris 8. À partir de janvier 2018, m'a été confiée la mission de mettre en œuvre des actions visant à favoriser la valorisation des compétences acquises par les étudiants et jeunes diplômés de Lettres-Langues-Arts et Sciences Humaines et sociales (ALL-SHS) dans le cadre de leur insertion professionnelle. En parallèle, depuis 2020, j'ai rejoint le groupe de recherche CoopEEC qui réunit une dizaine de chercheurs et chercheuses de disciplines différentes (économie, gestion, sociologie, science politique, sciences de l'éducation) autour des coopératives éphémères en France⁶. Cette ouverture à d'autres coopératives éphémères a amené d'autres questionnements en

⁶ Dans ce cadre, j'ai mené une enquête sur les CJM en Ile-de-France (8 coopératives) et participé à l'enquête sur l'expérience de Métroloco (3 saisons) dans le département des Landes. J'ai ainsi conduit des observations participantes au sein de 4 coopératives au printemps 2021, réalisé des entretiens, passé et exploité des questionnaires. À partir de l'automne 2020, j'ai également réalisé des observations des temps d'échange inter-animateurs, ainsi que des entretiens semi-directifs avec quelques coopérants, les animateurs et les porteurs de projet, tout en participant aux différents comités locaux.

mettant en perspective les expérimentations réalisées au sein de l'Université Paris 8.

1 / Présentation du projet de coopérative étudiante éphémère

Cette mission s'inscrit dans le cadre du projet PHARE, lauréat d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI ALL-SHS) du ministère de la recherche, de l'enseignement supérieur et de l'innovation. Pour ce faire, le SCUIO-IP de l'Université Paris 8 avait envisagé de créer une junior entreprise⁷. À la suite d'une rapide enquête et d'une série d'entretiens avec des étudiants administrateurs de junior entreprises au sein d'universités, il s'est vite avéré que ce format n'était pas adapté à une université de sciences humaines et d'arts telle que Paris 8. À l'occasion de cette enquête, des entretiens ont également été menés avec les acteurs des deux coopératives existantes alors au sein des universités de Poitiers et de Marne-la-Vallée. Sous forme de SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif), ces deux expériences plus proches des valeurs portées par Paris

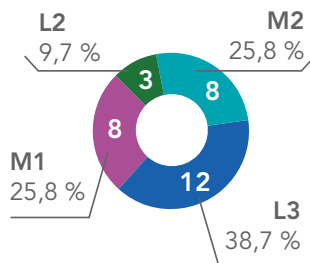
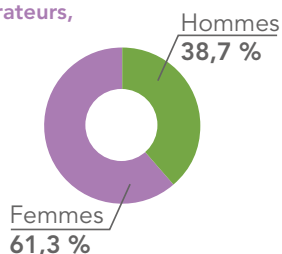
8 ont également montré leurs limites pour une application dans le cadre du projet PHARE. Au même moment, une des premières CJM était lancée dans les locaux du PHARES à L'Île-Saint-Denis à proximité de l'Université. Séduits par le caractère à la fois concret, autogéré et éphémère, il a été décidé de tester ce dispositif auprès d'un public étudiant. Ainsi, depuis 2018, l'Université propose, tous les ans au printemps, à une quinzaine d'étudiants de participer pendant trois mois à Coop'en 8, coopérative étudiante éphémère, portée par le SCUIO-IP. Les étudiants signent un CAPE avec la CAE Coopaname qui leur permet de facturer leurs activités et de bénéficier d'assurances professionnelles. Ils bénéficient également du statut national d'étudiant entrepreneur (SNEE)⁸ qui leur permet de faire valoir cette expérience dans leur cursus universitaire notamment en la substituant à un stage. Coop'en 8 a connu trois éditions à ce jour en 2018, 2019 et 2021 auxquelles ont participé 31 étudiants de tous âges, toutes disciplines et tous niveaux de formation (voir figure page suivante).

7 <https://junior-entreprises.com/> . Créées au milieu des années 1980 au sein des écoles d'ingénieurs et de commerce, ces associations étudiantes proposent des biens et services en lien avec les spécialités développées dans leurs écoles et réalisées par des étudiants. Pour cela, elles bénéficient du « jour étude étudiant » quasiment totalement exonéré de charges sociales.

8 Créé en 2014 par le MESRI, il vise à favoriser le développement de l'esprit d'entreprendre des étudiants en leur permettant de bénéficier d'un accompagnement gratuit, d'ECTS, d'aménagements de leur emploi du temps ou de substituer au stage obligatoire un temps dédié à la création de leur propre activité. Le SNEE est géré dans chaque université par un Pépite dédié (<https://www.pepite-france.fr/>).

Figure 1- Profil des étudiants-coopérateurs

31 étudiants coopérateurs,
de 19 à 42 ans,
8 nationalités
19 femmes
et 12 hommes



La mise en place de ce dispositif par le SCUIO-IP est accompagnée par une recherche postdoctorale que je conduis. Un premier axe de recherche consiste à interroger les effets de ce projet sur la construction du projet personnel et professionnel des étudiants. Un deuxième axe porte sur la transformation, à la suite de la découverte du monde coopératif et de l'économie solidaire, du regard des étudiants sur le modèle économique dans lequel ils pourraient envisager leur insertion professionnelle. Un troisième axe, enfin, propose d'interroger le lien entre université et territoire et les formes innovantes d'inclusion.

2 / Proposer une autre expérience du travail

Un premier enjeu de Coop'en 8 est de permettre aux étudiants d'élargir leur futur professionnel possible en leur

montrant qu'ils ont déjà des compétences et qu'ils peuvent être en situation de conduire un projet. Cet enjeu est particulièrement important pour les étudiants d'une université à dominante ALLSHS car l'absence d'expériences professionnalisantes intégrées au cursus d'études peut, dans certains cas, être un frein ou une limite à l'insertion professionnelle des jeunes diplômés. Ainsi Vanessa Pinto, dans son ouvrage « À l'école du salariat », montre qu'au-delà des vertus prêtées à l'emploi étudiant, celui-ci est aussi un révélateur des inégalités étudiantes. Pour les étudiants issus des catégories sociales les moins favorisées, ces expériences, alternances, stages ou jobs étudiants peuvent être non pas des voies émancipatrices, comme elles le sont souvent présentées, mais au contraire un véritable apprentissage de la domination. Cet extrait d'entretien avec une étudiante-coopératrice de l'édition 2019 conforte ce constat : « Si

je dois travailler plus tard avec des gens, ce sera plutôt dans une hiérarchie horizontale comme celle de Coop'en 8. Parce que le fait de savoir que ce que tu dis est pris en compte, ça te donne la force, ça te donne la volonté de le dire. [...]. C'est pour ça que je déteste mon travail au Mac Do parce qu'il y a une telle hiérarchie... [...] Au Mac do, je suis équipière polyvalente. On est tout en bas puis le manager, le propriétaire du restaurant, etc. Et le manager, il doit recevoir la pression du propriétaire du restaurant. Il prend tout sur lui puis il vient le remettre sur nous. C'est tout le temps et c'est hyper stressant ». Vanessa Pinto décrit comment ces expériences professionnelles vont alors conditionner ces mêmes étudiants à postuler sur des postes subalternes lors de la recherche de leur premier emploi alors même que leurs diplômes les autoriseraient à postuler à des postes à responsabilités comme le font leurs camarades étudiants issus des classes plus privilégiées. La question s'est alors posée de savoir si le caractère coopératif et autogestionnaire des dispositifs proposés par le SCUIO-IP de Paris 8 pouvait modifier ou non ces constats et permettre que ces expériences préprofessionnelles ne soient pas enfermantes mais, au contraire, ouvrent des possibles. Les entretiens menés avec les étudiants en fin de coopératives le laissent penser à l'image du témoignage de cette étudiante en L3 cinéma au moment de Coop'en 8, édition 2019 : « Suite à Coop'en 8, si je devais avoir un

nouveau poste à responsabilité (comme la gestion de la trésorerie au sein de Coop'en 8), je me sentirais de le faire. Avant, je me disais « non, je ne veux pas de poste à responsabilité, je veux être au plus bas de la chaîne, comme en stage ». Mais aujourd'hui, je me dis, avoir un peu de responsabilités, avoir une place un peu plus « forte », je me sens capable de le faire. ». Il est certain que tous les anciens étudiants-coopérateurs n'ont sans doute pas fait le même chemin. Cependant, dans tous les cas, il semble que cette expérience ait bien eu un effet émancipateur pour les étudiants comme en témoignent ces deux étudiantes-coopératrices de l'édition 2019, toutes deux en L2 Info-Com au moment de Coop'en 8 : « J'aimerais faire du shopping toute ma vie ! Sérieusement, à quel moment penseriez-vous pendant tout votre cursus académique vivre d'une telle activité ? À quel moment la testeriez-vous ? Eh bien je l'ai fait. L'aventure nous pousse tellement à nous connaître profondément qu'on trouve le courage de se positionner sur une activité qui nous passionne vraiment qu'elle soit classique ou peu commune. » Une étudiante en Master Commerce international, Coop'en 8, 2018 : « Avant Coop'en 8, j'aimais faire de la photo, de la vidéo, mais je n'avais pas d'exemple à montrer. Même ma mère ne savait pas jusqu'où je pouvais aller en faisant de la captation. Là, en lui montrant la vidéo, et maintenant, je lui envoie aussi des photos de moi avec la caméra ou le micro. Là, ma

mère me dit qu'elle voit à peu près ce que je fais et ce que je veux faire. Ce n'est pas juste travailler pour être notée, mais travailler pour que ça fasse partie de ton parcours professionnel et que ça reste sur ton CV comme expérience professionnelle ». Au-delà de l'expérience valorisable sur leur CV, l'expérience Coop'en 8 a aussi permis aux étudiants de prendre conscience de leurs propres compétences et capacités comme le souligne cette autre étudiante, coopératrice 2019 : « *C'est en faisant des entretiens pour mon deuxième stage que j'ai su l'importance de Coop'en 8. Les recruteurs mettaient l'accent sur cette expérience plus que sur mes compétences et diplômes* ». Cette dimension a également été soulignée par la journaliste Jessica Gourdon dans l'article du Monde qu'elle a consacré à Coop'en 8, en juillet 2021⁹.

3 / Expérimenter l'entrepreneuriat collectif

En adéquation avec les valeurs portées par l'Université Paris 8, un autre enjeu de la coopérative étudiante éphémère est de participer à développer l'esprit critique des étudiants vis-à-vis du modèle économique libéral. Cette préoccupation est d'autant plus aiguë que les programmes de création d'entreprises pour encourager les étudiants à

développer leur « esprit d'entreprendre » se multiplient au sein des universités et participent de la libéralisation de l'enseignement supérieur en calquant de plus en plus le modèle des écoles sur celui des universités (Chambard). Ainsi, le projet Coop'en 8 s'inscrit-il dans la volonté de proposer aux étudiants, au sein même de l'université, la découverte des modèles alternatifs propres à l'économie sociale et solidaire (Ros et al.). Cette hypothèse est confortée par Catherine Bodet et Thomas Lamarche qui analysent les coopératives (et plus particulièrement les CAE) comme espace mezzo critique du modèle économique dominant. La participation à Coop'en 8, projet entrepreneurial coopératif, collectif et autogéré a-t-elle les mêmes effets sur les perceptions qu'ont les étudiants du monde du travail et de ses modalités d'organisation comme sur le modèle économique général ? À l'occasion d'une enquête via un questionnaire en ligne portant sur leur retour d'expérience au sein de Coop'en 8, cet étudiant-coopérateur, en master de géopolitique, a résumé ainsi le projet : « La mise en place d'une organisation de groupe permet une réflexion sur la société dans laquelle on souhaite vivre, on change son environnement à partir d'un cercle de proximité ». Un étudiant de l'édition 2021 a complètement modifié son projet personnel suite à

⁹ https://www.lemonde.fr/campus/article/2021/07/02/quand-le-diplome-ne-suffit-plus-l-importance-capitale-des-soft-skills_6086642_4401467.html

sa participation. Initialement, il souhaitait créer une entreprise individuelle de réparation de matériel informatique pour financer une partie de ses études. Suite à Coop'en 8, il a finalement créé une association avec les deux étudiantes-coopératrices rencontrées dans le cadre de la coopérative. Cette association propose depuis janvier 2022, un service gratuit de réparation et de formation à l'autoréparation des outils informatiques des étudiants de Paris 8. Elle s'appuie notamment sur les compétences des étudiants en informatique, qui seront embauchés en emploi étudiant ou comme bénévoles, et pourront ainsi bénéficier d'un espace d'application au sein même de l'Université. D'un projet économique classique et individuel, a émergé un projet d'utilité sociale à l'occasion de la rencontre et de l'expérience coopératives. Plus modestement, plusieurs étudiants ont réorienté leur choix d'études vers des master ESS suite à cette expérience. D'autres ont pu y trouver la découverte ou la confirmation ou de leur goût pour le collectif. Un étudiant de Coop'en 8, 2018 : *« Cette expérience m'a permis de comprendre l'importance du collectif pour moi. J'ai toujours été impliqué dans plein de collectifs très différents mais je réalise maintenant que j'ai à la fois une appétence et une compétence pour cela »*. Une étudiante-coopératrice, 2019 : *« Tu es dans un groupe certes, mais ça implique plus ! Il ne faut pas se reposer sur le groupe mais faire en sorte*

de travailler avec le groupe pour qu'il évolue mieux. Et vraiment de travailler avec le groupe, de ne pas faire son idée dans son coin... [...] C'est bien d'avoir ses idées, mais c'est mieux de s'ouvrir aux idées des autres et de permettre à chacun de comprendre ce que l'on a en tête et de participer aux autres projets pour que son apport compte vraiment : s'ouvrir aux autres et les aider tant qu'on peut... Si personne ne demande notre aide, ben, on s'impose. En tous cas, on essaye d'être le plus utile possible. ». Au sein de la coopérative, les étudiants sont amenés à vendre des biens et des services. Certains étaient venus avec l'envie de trouver les moyens de professionnaliser certaines activités jusqu'alors bénévoles comme des ateliers d'écriture théâtrale avec des collectifs de chômeurs. Mais la confrontation avec la marchandisation de ces activités les a conduits à revoir leur projet professionnel en faisant le choix de garder ces mêmes-activités dans le champ strict de l'engagement bénévole ou militant. Dans tous les cas, ils ont tous élargi leur réflexion autour de leur projet personnel. Un étudiant de Coop'en 8, 2019, alors en reprise d'étude en master ESS : *« Coop en 8 puis Coopaname ensuite et la reprise d'un emploi salarié m'a paradoxalement conforté dans l'idée que je souhaitais retrouver un emploi salarié classique mais correspondant à mes valeurs militantes. C'est une réassurance dont j'ai aujourd'hui besoin. Je suis également probablement moins*

extatique des CAE dont je continue pourtant à penser beaucoup de bien... ». Étudiante Coop'en 8, 2019 alors en master « Éducation tout au long de la vie » : « *La forme était complètement libre et la réflexion sur soi, un point de départ. L'expérience permet de s'ancrer dans de vraies valeurs et d'exercer une passion et pas uniquement un métier appris à l'école* ».

Les spécificités du modèle étudiant de coopérative éphémère

Au-delà des premiers résultats d'analyse sur les effets de Coop'en 8 sur les projets personnels et professionnels des étudiants, il semble que ce modèle soit en adéquation avec les aspirations de ceux-ci, plus qu'avec celles d'autres publics des coopératives éphémères.

1/ Esquisse de quelques éléments de comparaison entre les coopératives éphémères

Ainsi, lors des enquêtes auprès des huit

dernières CJM d'Île-de-France et des trois saisons de l'ECJ Métroloco, le plus marquant a été de constater la différence d'adhésion au projet coopératif entre les étudiants et les autres jeunes. À la fin de la coopérative éphémère, les jeunes coopérants se montraient plutôt sceptiques sur le modèle coopératif comme sur l'entrepreneuriat collectif. Au contraire, les étudiants-coopérateurs déclaraient plus facilement souhaiter travailler en coopérative dans leur futur professionnel et ceux qui voulaient toujours entreprendre l'imaginaient plutôt volontiers sous forme collective. En témoignent ces trois étudiants et étudiantes qui, à la suite de la première édition de Coop'en 8, ont souhaité poursuivre l'aventure collective au sein de Coopaname en créant le collectif « Cool Coop »¹⁰. Pourtant, les étudiants-coopérateurs de Paris 8 et les jeunes coopérants des CJM d'Île-de-France se ressemblent : ils ont environ les mêmes âges (les étudiants sont un peu plus âgés), vivent souvent dans les mêmes quartiers et notamment les quartiers « politique de la ville » (QPV) et sont plutôt issus des classes populaires. Deux différences majeures les distinguent cependant. La première est bien évidemment le niveau de diplôme : 75% des coopérants ont un niveau de formation bac+2¹¹. Les CJM s'adressant à des

¹⁰ Malheureusement, cette expérience ne s'est pas poursuivie et seul un étudiant est resté au sein de la CAE dont il est devenu un associé.

¹¹ Source : données collectées par les porteurs de projets des CJM D'Île-de-France.

jeunes en insertion professionnelle, ce constat n'est pas étonnant. Plus surprenant, la majorité des étudiants-coopérateurs sont étrangers (59%) contre seulement 21% des jeunes coopérants franciliens¹². Enfin, les jeunes coopérants sont pour la plupart déjà de jeunes professionnels et 72%¹³ d'entre eux sont demandeurs d'emploi à leur arrivée dans la CJM. Ils sont aussi plus nombreux (22%) à être devenus entrepreneurs à la suite de leur participation à la coopérative¹⁴. Concernant les étudiants-coopérateurs, ils ne sont que deux à avoir créé leur entreprise, dont un au sein d'une coopérative, mais leurs projets sont aujourd'hui en sommeil. Il ne s'agit pas là de jouer au jeu des sept différences mais de poser les premières hypothèses expliquant ce paradoxe : alors qu'ils sont plus éloignés du monde du travail comme de celui de l'entreprise, l'adhésion des étudiants coopérateurs aux principes, valeurs et fonctionnement du monde coopératif et au-delà à ceux de l'ESS est plus important. Ainsi, lorsqu'ils sont interrogés sur leur volonté d'entreprendre et sur la forme qu'ils voudraient lui donner, ils répondent qu'ils souhaitent travailler dans le monde coopératif, dans l'ESS et en collectif. Les déplacements opérés entre les projets professionnels initiaux

des étudiants et ces mêmes projets à la sortie est important. Une étudiante-coopératrice, 2019 : « *Je pense que j'ai acquis l'esprit d'équipe. Avant, je détestais travailler en groupe... Parce que j'avais l'impression que les autres, ils me volaient mes connaissances. Je ne sais pas pourquoi je pensais comme ça. C'était d'un égoïsme ! Mais..., maintenant ça me plaît de partager mes connaissances avec les autres et d'acquiescer leurs connaissances à eux. Du coup, c'est plus un échange équivalent de connaissances.* » La question se pose alors de savoir pourquoi il existe cette différence et quelles sont les dispositions et aspirations des étudiants qui font écho au modèle de travail proposé par la coopérative étudiante éphémère.

2/ Des affinités spécifiques au public étudiant ?

Pour essayer d'approcher cette question, je propose d'utiliser la notion d'affinité élective. Elle a été introduite dans l'outil de la sociologie par Max Weber dans son ouvrage « L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme ». Michael Löwy retrace l'histoire de ce terme qui passe des chimistes suédois à la littérature avec le roman de Goethe « Les affinités

12 Source : enquêtes menées auprès des CJM IDF en 2020 et 2021 et auprès des étudiants de Coop'en 8 depuis 2018.

13 Source : données collectées par les porteurs de projets des CJM D'île-de-France.

14 Source : Marianne Marin, « Mesure d'impact des Coopératives de jeunes majeure-s », étude réalisée pour le compte des porteurs de CJM franciliennes en 2020 auprès de 38 anciens coopérants.

électives », puis à la sociologie avec Max Weber. Michael Löwy qui a développé et formalisé cette notion la définit comme suit : « *il s'agit du processus par lequel deux formes culturelles - religieuses, littéraires, politiques, économiques, etc. - entrent, à partir de certaines analogies ou correspondances structurelles, en un rapport d'influence réciproque, choix mutuel, convergence, symbiose et même, dans certains cas, fusion.* ». Il a utilisé ce concept afin de décrire les interactions entre le messianisme juif et l'utopie libertaire, entre le darwinisme et le libéralisme aux États-Unis, et entre le christianisme et la théologie de la libération en Amérique latine. Il me semble ainsi possible d'identifier des affinités entre les aspirations et les dispositions des étudiants et les modèles d'organisation du travail comme de développement économique promus au sein des coopératives éphémères. Par exemple, alors que fin 2020, 89 % des emplois sont salariés en France¹⁵ au moins un des parents des étudiants-coopérateurs n'occupe pas un emploi salarié mais un emploi d'agriculteur, une profession libérale, est artisan ou commerçant. Ces étudiants sont donc certainement plus à l'aise avec le fait de se projeter dans un autre statut professionnel que ceux conférés par le salariat même si presque aucun d'entre eux ne connaît d'entre-

prendre dans son entourage proche ou familial. D'autre part, environ 20% des étudiants ont des engagements politiques dans des syndicats, des partis politiques ou des associations politiques. Ces engagements, tous situés à gauche voire à l'extrême gauche de l'échiquier politique, peuvent les rendre plus disponibles à la participation à un projet qui s'inscrit dans l'alternative économique au modèle libéral. Au-delà des étudiants militants, une part importante des étudiants-coopérateurs fait part de son souhait de découvrir l'économie sociale et solidaire à l'occasion de Coop'en 8. Par ailleurs, comme nous l'avons vu plus haut, beaucoup d'étudiants sont étrangers et sont en France dans le cadre de leurs études. Peut-être cela les rend-il plus enclins à prendre des risques et à saisir des opportunités en intégrant des programmes innovants. Ce qui peut être renforcé par le fait qu'ils ont plus conscience de la nécessité de faire leurs preuves que les autres étudiants. Enfin, ils sont nombreux à avoir besoin de se constituer un réseau. C'est d'ailleurs un des arguments qu'ils avancent au moment de leur candidature à Coop'en 8. Plus généralement et au-delà des seuls étudiants étrangers, le profil des entrepreneurs-coopérateurs se rapproche plus de celui des étudiants que de celui des jeunes coopérateurs

¹⁵ Source : Insee, Estimation Emploi.

puisqu'ils sont à la fois plus âgés, plus diplômés et plus éloignés du monde de l'entrepreneuriat que le reste des créateurs d'entreprise¹⁶. De plus, les projets entrepreneuriaux des étudiants se rapprochent souvent des activités à forte plus-value (comme le conseil, les études) portées par les entrepreneurs-coopérateurs même si ce ne sont pas ces activités qu'ils développent au sein de Coop'en 8. Cette dernière remarque mériterait d'ailleurs un développement spécifique

sur l'adéquation du modèle économique des CAE pour les activités à faible plus-value et les entrepreneurs du bricolage (Louvion) que je ne ferai pas ici mais qui pose plus largement la question du lien entre CAE et coopérative éphémère.

Nul doute que ces premières explorations méritent d'être poursuivies notamment à travers le travail de recherche toujours associé au développement des coopératives éphémères et de leur extension...

16 Coopérer pour entreprendre, « L'Impact social des Coopératives d'activités et d'emploi ». Rapport national de l'expérimentation CAE-IMPACT, décembre 2020.

Bodet C., et Lamarche T. (2020), « Des coopératives de travail du XIXe siècle aux CAE et aux Scic : les coopératives comme espace méso critique », *RECMA*, vol. 358, no. 4 : 72-86.

Chambard O. (2020), « Business Model. L'Université, nouveau laboratoire de l'idéologie entrepreneuriale », Paris, La Découverte.

Coopérer pour entreprendre (2020), « L'Impact social des Coopératives d'activités et d'emploi », *Rapport national de l'expérimentation CAE-IMPACT*, décembre.

Gourdon J. (2021), « Quand le diplôme ne suffit plus, l'importance des « soft skills », Le Monde, publié en ligne le 02 juillet 2021 (https://www.lemonde.fr/campus/article/2021/07/02/quand-le-diplome-ne-suffit-plus-l-importance-capitale-des-soft-skills_6086642_4401467.html).

Goethe (von) J.W. (1980), « Les Affinités électives », Paris, Folio-Gallimard.

Louviot A. (2018), « L'esprit collaboratif au service d'un modèle économique : le cas des entreprises de portage salarial », *Revue française des affaires sociales*, no. 2, 2018, pp. 51-67.

Löwy M. (1998), « La Guerre des dieux. Religion et politique en Amérique Latine », Paris, Le Félin.

Löwy M. (1999), « Le concept d'affinité élective en sciences sociales », in *Critique internationale* : 42-50.

Pinto V. (2014), « À l'école du salariat. Les étudiants et leurs « petits boulots » », Paris, PUF.

Ros E., Bouadi L., et Brunet C. (2021), « Vers de nouvelles formes d'ancrage de l'économie sociale et solidaire au sein des universités françaises », *RECMA*, vol. 360, no. 2 : 26-41.

Rospabé S., Maunay E., et Le Breton H. (2017), « Les coopératives jeunesse de services importées du Québec. Pour un rapprochement des acteurs « économiques » et « éducatifs » de l'ESS ? », *RECMA*, vol. 344, no. 2 : 89-103.